

Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles pour le secteur des services automobiles



SIMDUT : PENSEZ-VOUS AUX DIALOGUES DE SÉCURITÉ? 8

Répertoire d'équipements : un conseiller en tout temps 6

Assez d'air dans votre masque? 12

Jeunes et nouveaux : les plus vulnérables	3
Colloque annuel édition 2017 : axé sur l'ergonomie	4
Répertoire d'équipements : un conseiller en tout temps	6
Calendrier des formations régionales	7
SIMDUT : pensez-vous aux dialogues de sécurité?	8
Dépister les risques de TMS? Pourquoi pas!	10
Assez d'air dans votre masque?	12
Regardez où vous mettez les pieds!	14



**La prévention
nous concerne tous!
FAITES CIRCULER**

Notre mission

AUTOPRÉVENTION a pour mission d'aider les travailleurs et les employeurs du secteur des services automobiles à prendre en charge la santé et la sécurité du travail afin de prévenir et d'éliminer les risques d'accidents et de maladies professionnelles. Pour y parvenir, **AUTOPRÉVENTION** offre divers services, **sans frais**, dont :

- La formation;
- L'information;
- La recherche et le développement;
- Les conseils et l'assistance technique;
- D'autres activités de sensibilisation aux bonnes pratiques.

AUTOPRÉVENTION vise à être un agent de changement et un partenaire indispensable pour que s'intègre dans les établissements une culture durable de prévention des lésions professionnelles.

autoprevention.org
1 800 363-2344



AUTOPRÉVENTION
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

DIRECTRICE GÉNÉRALE Sylvie Mallette
COPRÉSIDENT PATRONAL Guy Letellier (ASPMQ)
COPRÉSIDENT SYNDICAL Daniel Lapointe
Unifor, section locale 4511
TRÉSORIER Denis Mélançon (ASA)

ASSOCIATIONS MEMBRES ET LEURS REPRÉSENTANTS

Association des industries de l'automobile du Canada, division Québec (AIA)
Nadine Collette

Association des marchands Canadian Tire du Québec
Claude Jacob

Association des professionnels du dépannage du Québec (APDQ)
Réjean Breton

Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC)
Simon Matte

Association des services de l'automobile inc. du Québec (ASA)
Denis Mélançon

Association des spécialistes de pneus et mécanique du Québec inc. (ASPMQ)
Guy Letellier

Corporation des carrossiers professionnels du Québec (CCPQ)
Richard Cliche

Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ)
Lise Roy

Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD)
Benoît Rodrigue • Gaétan Tremblay

Fédération de l'industrie manufacturière (FIM - CSN)
Claude Bernier • André Giguère

Unifor Québec
Jean-Yves Filion • Sylvain Murphy

Unifor, section locale 4511
Daniel Lapointe • Éric Boudreault

RÉDACTRICE EN CHEF Josée Sabourin
sabourin@autoprevention.org

COLLABORATEURS François Bélanger, Martine Charette,
Jacques Crête, Michel Gagnon,
Gérald Gauthier, Pierrot Pépin,
Geneviève Taillefer, Daniel Thibault

La revue **AUTOPRÉVENTION** est publiée trimestriellement par :

AUTOPRÉVENTION
8, rue de la Place-du-Commerce, bureau 150, Brossard, QC, J4W 3H2
Téléphone : 450 672-9330 ou 1 800 363-2344

Distribution gratuite à toute personne qui œuvre dans le secteur et qui en fait la demande.

Reproduction d'articles autorisée à la condition de mentionner la source, d'y faire paraître le logo d'**AUTOPRÉVENTION** et de nous en faire parvenir un exemplaire.

Tirage 17 000 exemplaires
Impression AGL Graphiques inc.
Distr. postale Imprimerie et envoi automatique inc.
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0825-4990

Envoi de poste-publication
Numéro de convention 40038612

Jeunes et nouveaux : les plus vulnérables

Saviez-vous que les jeunes et les travailleurs nouvellement affectés à un poste sont beaucoup plus susceptibles d'avoir un accident? En 2015, selon la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), 1 lésion professionnelle sur 7 concernait les jeunes de 24 ans et moins dans le secteur des services automobiles.



Un accident découle d'une combinaison de facteurs, mais il est statistiquement reconnu que les risques de blessures sont plus élevés dans les premiers mois de travail à un nouveau poste. À quoi est-ce attribuable? L'inexpérience, le manque de sensibilisation et de formation en santé et en sécurité, ainsi que leur perception des risques rend les jeunes et les nouveaux employés plus vulnérables.

BIEN ACCUEILLIR LES NOUVEAUX DE FAÇON SÉCURITAIRE

Une culture préventive en santé et en sécurité du travail doit s'acquérir tôt, car il est facile de prendre de mauvaises habitudes, d'où l'importance d'avoir une démarche structurée d'accueil et d'intégration des jeunes et des nouveaux travailleurs.

De façon générale, un programme d'accueil devrait inclure un volet général (règles, politiques et orientation générales de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail) et un volet spécifique à la tâche afin que le nouvel employé connaisse les risques et les pratiques de travail sécuritaires. Par exemple, un carrossier doit être informé et formé sur les principes de levage sécuritaire, sur les dangers des matières dangereuses utilisées, sur les risques et les techniques sécuritaires concernant le redressement, le décapage au jet, le ponçage, la pulvérisation d'apprêt et de peinture, etc.

Comme le travail réalisé par les nouveaux est souvent très diversifié, le défi est de taille car il faut les initier à un nouvel environnement, à des équipements et à des outils de travail qu'ils connaissent peu ou pas du tout. De

plus, les besoins de formation d'un nouveau ou d'un jeune qui débute ne sont pas les mêmes que ceux d'un travailleur expérimenté dans l'entreprise. Un atout considérable consiste à associer un jeune travailleur à un travailleur expérimenté (compagnon) de façon à ce que ce dernier lui transmette les trucs du métier.

Afin de vous aider à bien intégrer les jeunes et les nouveaux travailleurs dès le premier jour, Auto Prévention a développé des fiches d'accueil pour plusieurs postes de travail dont celui de technicien comme installateur de pneus, de technicien en débosselage ou de préposé au lavage.

Nous avons également publié des fiches de vérification plus générales pour vous aider à développer votre propre programme d'accueil. Vous trouverez ces fiches sur notre site Web dans le menu Dossiers techniques, sous le thème Gestion de la prévention, onglet Accueil des nouveaux travailleurs.



ESCOUADE JEUNESSE

Un des moyens mis de l'avant par la santé CNESST pour vous soutenir dans votre

démarche d'intégration des jeunes est le service de l'Escouade jeunesse offert **gratuitement** aux employeurs.

L'Escouade jeunesse a été mise en place en 2002. À l'origine, il s'agissait d'un projet pilote avec deux équipes de deux agents rendant visite aux entreprises afin de s'adresser aux jeunes. Quinze ans plus tard, l'Escouade est maintenant formée de 19 équipes de jeunes agents qui rencontrent plus de 20 000 travailleurs par été. Chaque duo d'agents se rend dans les entreprises, sur rendez-vous, afin d'animer un atelier de sensibilisation à la santé et à la sécurité du travail d'environ 45 minutes, spécialement à l'attention des jeunes et des nouveaux travailleurs.

Pour obtenir les services de l'Escouade jeunesse, vous pouvez communiquer avec le bureau de la CNESST de votre région.

Pour prévenir des accidents et éviter les répercussions négatives qui en découlent, pour accroître la productivité et retenir la main-d'œuvre dans votre entreprise, il est important de bien intégrer vos nouveaux employés en leur donnant l'information, la formation et la supervision nécessaires pour qu'ils accomplissent leurs tâches de façon sécuritaire, et ce, dès leur premier jour de travail.

Sylvie Mallett

Colloque annuel édition 2017 : axé sur l'ergonomie

par **Josée Sabourin**
coordonnatrice, communications et relations publiques

C'est sous le thème « L'Ergonomie, faut s'en occuper! » que se déroulait le colloque annuel d'Auto Prévention le 24 mars dernier au Château Vaudreuil à Vaudreuil-Dorion. L'objectif était de sensibiliser et d'outiller les participants en santé et en sécurité pour éliminer et contrôler les risques de développer des troubles musculosquelettiques (TMS). Les statistiques des lésions du secteur des services automobiles démontrent que l'apparition de ces lésions est en augmentation. Nous vous invitons à visiter la page Facebook d'Auto Prévention pour voir davantage de photos de l'événement.



Julie Dionne a animé la journée avec entrain et humour.



Sylvie Mallette, directrice générale, a présenté les réalisations de l'année aux délégués lors de l'assemblée générale.



La première conférence de la journée portait sur les différentes façons de vivre la prévention au quotidien, présentée par Marie Laberge.



Les participants ont pu bénéficier des conseils de nos exposants.

PHOTOS : RÉMY BOULY

MERCI AUX EXPOSANTS

Clifford Underwood • Réparation, inspection et installation de vérins hydrauliques
Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles (CSMO-Auto)

Ergotables • Fabricant de tables électriques ajustables en hauteur

Girilift • Manufacturier de ponts élévateurs

JMP Groupe optimal/Altiplato • Solutions de prévention des chutes

Laboratoire auditif Laviolette • Fabricant de bouchons auditifs sur mesure

Les Équipements Qué-mont • Équipements et accessoires de pneus

Martins Industries • Équipements et accessoires de pneus

SRS Environnements • Séparateurs d'huiles et systèmes de captation à la source

Synetik Ergosolution • Services d'ergonomie et de promotion de la santé



Maggie Lambert et Vanessa Henri ont présenté les principes de base de l'ergonomie.



Elles ont expliqué l'importance de certaines actions prises au quotidien qui permettent de conserver sa santé.



Les conseillers d'Auto Prévention ont élaboré un outil de dépistage des risques de TMS afin d'aider les employeurs et les travailleurs à identifier les risques pour faciliter la prévention.



La journée s'est terminée avec la conférence de Rose-Marie Charest sur « Le travail, source de stress et de bonheur ».

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

Nous sommes heureux de vous présenter les membres du conseil d'administration pour l'année 2017.

Première rangée : Guy Letellier (ASPMQ), coprésident patronal et membre du comité exécutif, Sylvie Mallette, directrice générale d'Auto Prévention, Daniel Lapointe (Unifor, section locale 4511), coprésident syndical et membre du comité exécutif.

Deuxième rangée : Gaétan Tremblay (CSD), Réjean Breton (APDQ).

Troisième rangée : Claude Bernier (FIM-CSN), membre du comité exécutif, Simon Matte (ARPAC), Richard Cliche (CCPQ), Nadine Collette (AIA).

Quatrième rangée : André Giguère (FIM-CSN), Denis Mélançon (ASA), trésorier et membre du comité exécutif.

Dernière rangée : Claude Jacob (Association des marchands Canadian Tire du Québec), Benoît Rodrigue (CSD), Jean-Yves Fillion (Unifor Québec).

Absents de la photo : Lise Roy (CCAQ), Éric Boudreault (Unifor, section locale 4511), Sylvain Murphy (Unifor Québec).



PHOTOS: REAY BOILEY

Répertoire d'équipements : un conseiller en tout temps

par **Geneviève Taillefer**, conseillère en hygiène industrielle et **Josée Sabourin**, coordonnatrice, communications et relations publiques

Le projet de Répertoire d'équipements d'Auto Prévention est enfin en ligne sur notre site Web. Comme l'achat et l'utilisation d'équipements est l'une des meilleures façons de prévenir les accidents et d'améliorer la qualité du milieu de travail, il était important pour nous de vous offrir toutes les connaissances de nos conseillers en un seul endroit afin de faciliter votre choix d'équipements en fonction de la tâche à exécuter, de votre organisation du travail et de votre environnement.

The screenshot shows the AYP website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Secteurs d'activités', 'Dossiers techniques', 'Formations', 'Publications', and 'Répertoire d'équipements'. Below the navigation, there's a search bar with the text 'Recherche par mot-clés...' and a dropdown menu for 'Sélectionnez un secteur d'activités'. The main content area displays four equipment cards:

- DIABLE À PNEUS À DEUX ROUES**: Sert à transporter plusieurs pneus à la fois. Parcourt de longues distances entre l'entrepôt, la zone de travail et les machines à pneus.
- DIABLE À PNEUS À QUATRE ROUES**: Sert à transporter plusieurs pneus à la fois. Parcourt de longues distances entre l'entrepôt, la zone de travail et les machines à pneus.
- POSITIONNEUR DE ROUE DE CAMION**: Sert à retirer et installer des roues de grandes dimensions. Transporte plusieurs pneus à la fois. Aligne les trous de la roue avec les goujons de moyeu.
- SUPPORT À ROUE**: Sert à soutenir une roue à la hauteur de l'essieu.

The screenshot shows a detailed view of the 'POSITIONNEUR DE ROUE DE CAMION' equipment. It includes a photo of a worker using the equipment on a truck tire. The text describes the equipment's purpose: 'Ce chariot est conçu spécifiquement pour faciliter le changement d'une roue de camion avec un minimum d'effort. Les rouleaux permettent de tourner la roue pour mieux la positionner.' It lists 'Sert à' (Used for) and 'AVANTAGES' (Advantages) and 'INCONVÉNIENTS' (Disadvantages).

UTILISATION

AVANTAGES

- Réduit l'effort nécessaire au retrait et à l'installation de la roue
- Favorise le positionnement de la roue
- Convient aux espaces restreints

INCONVÉNIENTS

- Ne convient pas à tous les diamètres de roues
- Favorise le positionnement de la roue
- Roule mieux sur des surfaces uniformes

UNE FICHE DÉTAILLÉE

Chaque équipement répertorié vous mène à une fiche présentant une description générale accompagnée de photos et de vidéos illustrant l'utilisation qui peut en être faite. Chacune des sections de la fiche a un but précis. La section **Utilisation** vous indique les avantages et les inconvénients de l'équipement afin de vous aider à déterminer si c'est l'équipement requis pour vos besoins.

La section **Pour une implantation réussie** comporte plusieurs sous-sections. L'objectif est de vous mettre en lumière les particularités à considérer comme les conditions gagnantes pour que l'équipement soit bien utilisé et l'achat rentabilisé. Vous y trouverez des recommandations sur :

- l'environnement de travail;
- la formation et la préparation du personnel;
- les critères d'achat;
- les méthodes de travail;
- l'entretien.

Par exemple, supposons que vous souhaitez soulever mécaniquement les roues sur les machines à pneus afin d'éviter les efforts importants et les risques de blessure au dos. Votre recherche dans le répertoire d'équipements vous proposera différents appareils. Vous hésitez à arrêter votre choix? En regardant les photos, vous remarquez que l'un des équipements convient parfaitement à votre disposition des machines, soit un démonte-pneu à la droite de l'équilibreuse et très rapproché. En plus, la vidéo vous informe sur la vitesse de levée et la facilité de fonctionnement. Enfin, l'environnement de travail recommandé correspond bien à l'organisation du travail, soit d'effectuer le montage et l'équilibrage d'une roue à la fois.

En plus de tous ces conseils, la fiche vous suggère des **Informations supplémentaires** pour approfondir vos connaissances sur le sujet comme des liens vers des dossiers techniques et des articles.

Puisqu'il existe plusieurs modèles et fabricants pour un équipement donné, nous

n'en mentionnons que quelques-uns dans la section **Fournisseurs**. Comme cette liste n'est pas exhaustive, nous vous proposons aussi des **Mots-clés** pour faciliter votre recherche sur Internet.

RECHERCHER CE DONT VOUS AVEZ BESOIN

Le moteur de recherche vous permet d'effectuer une recherche par mots-clés ou par secteur d'activités. Par exemple, si dans votre grand centre de pneus et de mécanique automobile vous devez transporter des pneus de l'entrepôt aux postes de travail, vous pouvez écrire « pneus » ou sélectionner « Mécanique et pneus ».

À ce jour, le répertoire porte principalement sur les solutions techniques pour améliorer le service de pneus. Nous souhaitons couvrir l'ensemble du secteur des services automobiles en y ajoutant d'autres équipements utiles et innovateurs au fil du temps. Nous vous invitons donc à nous faire part de vos trouvailles par courriel à taillefer@autoprevention.org.

Devez-vous suivre la formation sur le SIMDUT 2015?

Oui! Choisissez une formation gratuite donnée par nos conseillers en prévention!

Le simple fait de lire sur le SIMDUT ne permet pas nécessairement de bien comprendre les risques particuliers des produits du secteur. Auto Prévention offre une formation de 3 heures dans votre entreprise (minimum 6 participants) et s'assure de l'acquisition de connaissances par vos travailleurs.

Notre formation a plusieurs avantages!

- Référée par la CNESST
- Apprentissage aisé et personnalisé
- Exercices provenant de vos expériences de travail
- Formation interactive
- Sans frais pour les membres

À la fin de notre formation, les participants sont suffisamment instruits pour mettre en place des solutions de prévention.

Communiquez avec le conseiller de votre région.

Visitez notre site Web, menu Association, onglet Équipe pour leurs coordonnées.

Nous sommes là pour vous!



CALENDRIER DES FORMATIONS RÉGIONALES

Voici les principales dates de formations régionales* offertes dans les différentes villes de Québec. Notez que toutes nos formations peuvent aussi se donner en entreprise, moyennant un minimum de 6 participants. Pour la liste à jour des formations, veuillez consulter notre site Web, dans le menu Formations, onglet Formations régionales.

*Toutes nos formations sont gratuites pour les employeurs et les travailleurs du secteur des services automobiles.

SIMDUT 2015 • Durée : 3 h

AOÛT 2017

30 - LAVAL, Comfort Inn

SEPTEMBRE 2017

12 - SAINT-GEORGES, Hôtel Le Georgesville

13 - RIVIÈRE-DU-LOUP, Hôtel Lévesque

18 - SAINT-JÉRÔME, Hôtel Super 8

20 - MONTMAGNY, Hôtel L'Oiselière

- TROIS-RIVIÈRES, Hôtel Super 8

21 - VAUDREUIL-DORION, Les Pièces d'automobiles Probec

- LES ÉBOULEMENTS, Auberge de nos Aïeux

27 - RIMOUSKI, Hôtel Rimouski

OCTOBRE 2017

2 - SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, Hôtel Super 8

11 - MONT-LAURIER, La Cage aux Sports

TMD (Transport des marchandises dangereuses) • Durée : 3 h

OCTOBRE 2017

13 - VAUDREUIL-DORION, Les Pièces d'automobiles Probec

CONDUITE SÉCURITAIRE DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Durée : 3 h

SEPTEMBRE 2017

11 - LAVAL, Comfort Inn

21 - VAUDREUIL-DORION, Les Pièces d'automobiles Probec

OCTOBRE 2017

5 - SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, Hôtel Super 8

10 - SAINT-JÉRÔME, Hôtel Super 8

12 - MONT-LAURIER, La Cage aux Sports

Inscrivez-vous en ligne sans tarder, les places sont limitées!

SIMDUT : Pensez-vous aux dialogues de sécurité?

par **Martine Charette**
conseillère en hygiène industrielle

Parmi les obligations sur le SIMDUT, l'employeur doit dispenser la formation sur les dangers de chacun des produits dangereux présents sur le lieu de travail. Le dialogue de sécurité est le moyen idéal pour se conformer à cette exigence. Voici quelques conseils pour se préparer.

AVANT DE RENCONTRER LES TRAVAILLEURS

1. Identifiez un produit dangereux. Débutez par un produit utilisé fréquemment, abondamment ou qui est source d'inconfort chez les utilisateurs.
2. Documentez-vous sur le produit. Consulter l'étiquette du produit, la fiche de données de sécurité, le mode d'emploi du produit ou sa fiche technique. Notez les informations importantes à transmettre en fonction des pratiques usuelles dans votre lieu de travail.
3. Préparez et développez des arguments pour les situations qui nécessiteront un changement. En les justifiant, il sera plus facile de les faire accepter.
4. Préparez une liste de questions pour favoriser les échanges.
5. Planifiez une rencontre d'au moins 10 minutes avec les utilisateurs concernés.
6. Préparez le matériel à présenter : contenant étiqueté, photo de l'étiquette, photocopies de documents de référence, vidéo, etc.



FRANÇOIS BELANGER

LORS DU DIALOGUE DE SÉCURITÉ

1. Faites lire l'étiquette du produit.
2. Discutez des informations inscrites sur l'étiquette en lien avec les méthodes de travail usuelles.
3. Recueillez les expériences d'utilisation du produit au besoin (effets sur la santé d'une exposition respiratoire ou cutanée par exemple).
4. Encouragez si nécessaire les utilisateurs à se conformer aux mesures de prévention inscrites sur l'étiquette.
5. Faites preuve d'ouverture envers les améliorations proposées (équipements de protection individuelle, ventilation, douche d'urgence, etc.).

6. Privilégiez toujours de réduire l'utilisation du produit et rechercher ensemble les solutions en ce sens.

APRÈS LA RENCONTRE

1. Le responsable SIMDUT fait le suivi sur les points discutés : évaluation de la situation et mise en place de solutions (achat d'équipements de protection individuelle, modification d'une méthode de travail, procédé en circuit fermé, substitution de produit, etc.)
2. Au besoin, le responsable SIMDUT informe les utilisateurs des étapes d'implantation.

UNE EXPÉRIENCE POSITIVE

Chez un concessionnaire, un premier dialogue de sécurité a été fait auprès des mécaniciens au sujet du nettoyeur à frein.

Notre dialogue de sécurité a porté fruit car la consommation de nettoyeur à frein a vraiment baissé. Il y a même un running gag quand quelqu'un en utilise!



MARTINE CHARETTE

La lecture de l'étiquette en groupe a permis de sensibiliser les travailleurs aux dangers liés à la santé et à la sécurité de leur nettoyeur à frein. Ils ont également pris connaissance des actions à prendre dans le cas d'une exposition accidentelle spécifique à ce produit.

Dans sa préparation, le responsable de l'atelier avait déjà identifié des situations pour lesquelles l'utilisation du nettoyeur à frein n'était pas nécessaire. Il avait également développé un plan d'action pour réduire l'utilisation du produit. Il ne restait qu'à intéresser les utilisateurs à adopter une nouvelle méthode de travail.

Ayant mieux pris connaissance des effets à long terme spécifiés à la fiche de données de sécurité, les utilisateurs ont accueilli favorablement l'idée de réduire l'utilisation du nettoyeur à frein. Le responsable de l'atelier s'est alors engagé à fournir des réservoirs d'eau sous pression pour réaliser certains travaux.

À PETITES DOSES RÉPÉTÉES

Les 10 minutes du dialogue de sécurité ont permis aux participants de s'approprier plus facilement l'information diffusée. En invitant les utilisateurs à échanger entre eux, il se fait un apprentissage important par les pairs puisqu'on réfère à des expériences de travail concrètes.

Peu après le dialogue de sécurité, les actions se réalisent, mais avec le temps, les anciennes habitudes de travail refont sou-

vent surface. Il est donc souhaitable de répéter le même dialogue de sécurité en faisant un suivi sur les actions apportées. À la suite de cet échange, vous pourrez mieux évaluer les solutions applicables et les contraintes réelles en vous basant sur les points de vue émis.

Pour animer vos dialogues de sécurité, consultez notre site Web, dans le menu Dossiers techniques, sous le thème Gestion de la prévention, onglet Dialogue de sécurité.

EXEMPLES DE QUESTIONS À POSER

- Quelle est la fréquence d'utilisation?
- Quelle est la quantité?
- Comment est-il appliqué (pulvérisation, chiffon, pinceau, trempage)?
- Est-il dilué conformément aux recommandations du fabricant?
- L'utilisation habituelle crée-t-elle un risque d'incendie ou de contamination de l'air (personnes et travaux à proximité)?

Notez que les réponses peuvent différer d'une personne à l'autre.



À LA RECHERCHE de conseils, de documentation ou d'un conseiller?

SUR NOTRE SITE
autoprevention.org

Documentation
fiches techniques, méthodes de travail sécuritaires

Formation
en établissement, en session régionale

Autoformations en ligne



AUTOPRÉVENTION
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

1 800 363-2344

Dépister les risques de TMS?

Pourquoi pas!

par **Geneviève Taillefer**, conseillère en hygiène industrielle,
et **Michel Gagnon**, conseiller en hygiène industrielle

Dans votre milieu de travail, avez-vous des douleurs au dos, aux épaules, aux coudes et aux poignets? Il se pourrait que vous faisiez partie des statistiques! Près de 40 % des lésions professionnelles sont liées à des troubles musculosquelettiques (TMS). Dans le secteur des services automobiles, ces lésions sont sous-estimées. Les conséquences sont lourdes, tant pour le travailleur que pour l'entreprise, et il est primordial de mieux comprendre le phénomène, de déterminer les situations à risque et d'agir sur les causes de TMS. Auto Prévention vous a préparé une démarche et un outil pour vous aider à passer à l'action.

OUTIL DE DÉPISTAGE

En tant qu'employeur, vous devez identifier les risques et préserver la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Il est essentiel d'aborder les problèmes de TMS et de prendre en charge leur prévention.

L'outil élaboré vous permettra :

- d'identifier les tâches les plus pénibles en termes de posture, d'effort, etc.;
- de documenter les causes probables de TMS;

- d'amorcer des échanges constructifs entre l'employeur et les travailleurs;
- de favoriser l'ouverture et de défaire les préjugés face aux inconforts et aux douleurs;
- de faire émerger des pistes de solutions.

COMMENT L'UTILISER

S'attaquer aux problèmes de TMS est complexe et demande du temps. Comme

Les participants de notre colloque annuel ont eu la chance d'essayer de mettre en pratique notre outil diagnostique lors de l'atelier.



REMY BOLLY

pour tout projet d'envergure, il est plus facile et motivant de diviser cette tâche en petites bouchées. Nous vous proposons une démarche simplifiée en 5 étapes.

1. Former un groupe de travail

Tout d'abord, il importe de s'engager dans cette démarche de façon paritaire. Par exemple, une équipe peut être constituée du directeur du service et d'un ou deux travailleurs. Le comité de santé et de sécurité peut aussi piloter le projet. Ces personnes doivent avoir un esprit d'analyse et d'ouverture ainsi qu'inspirer confiance à leurs collègues. Ce groupe de travail sera responsable entre autres de collecter les informations et d'effectuer le suivi des actions.

2. Choisir les tâches ou les postes de travail

Il est préférable de commencer par les postes ou les tâches les plus à risque. Pour les reconnaître, vous pouvez utiliser plusieurs sources dont les discussions du comité de santé et de sécurité, les accidents survenus dans les dernières années et les commentaires de travailleurs (« C'est difficile! », « J'ai mal au dos. »).

Lorsque plusieurs postes sont identifiés à risque, définissez des priorités et concentrez-vous sur une tâche à la fois. Si la manutention des pneus est une préoccupation dans votre atelier de même que l'alignement des véhicules, vous pourriez établir des critères



IMAGES: MICHEL GAGNON



Ces images sont tirées d'une vidéo faite pour évaluer des tâches à risque. À partir de la grille d'analyse, vous pouvez voir qu'il y a inconfort parce qu'il faut mettre le genou au sol ou qu'il y a un effort excessif lorsqu'on soulève une roue de 40 kg (90 lb).

de sélection comme le nombre de personnes concernées par le problème, la présence de douleur ou le nombre de fois que l'activité se présente.

Pour les premières interventions, commencez par des tâches qui ont déjà fait l'objet d'une analyse par Auto Prévention. Cela vous per-

Lorsque plusieurs postes sont identifiés à risque, définissez des priorités et concentrez-vous sur une tâche à la fois.

mettra de vous familiariser avec les principes d'ergonomie et de reconnaître les facteurs de risque des TMS. Vous pourrez ainsi trouver des solutions à des problèmes connus et les implanter rapidement. Ceci donnera plus de crédibilité au comité de travail et encouragera la participation de tous.

3. Étudier la situation de travail

L'outil de dépistage des risques de TMS porte sur les points suivants :

Inconforts ou douleurs chez les travailleurs. Questionner les travailleurs sur leurs malaises permet une première identification des contraintes dans le travail. Puisque l'objectif est de prévenir toute lésion ou aggravation de la situation, utilisez ces renseignements pour prioriser les tâches à analyser.

Étapes critiques de la tâche. Il s'agit d'observer le travail et de dresser la liste des opérations. Il arrive souvent que les

tâches soient variées et durent plusieurs heures comme l'installation d'un démarreur ou certains travaux sur les moteurs. Pour diminuer le temps d'analyse, vous pouvez identifier les étapes critiques dont les risques sont plus élevés en vous appuyant sur votre expérience et en consultant les travailleurs. Par exemple, dans la tâche de changement de pneus au pont élévateur, on peut retenir le positionnement des patins et le soulèvement des roues sur le véhicule.

Posture et manutention. Pour les étapes critiques, notez les postures de travail moins confortables et les activités de manutention. Vous pouvez même les filmer si vous le voulez. Il est intéressant d'observer plus d'une personne car chacune développe ses façons de faire avec l'expérience. Vous pouvez aussi demander aux autres comment ils s'y prennent. Cela peut mener à des pistes de solutions ou d'autres méthodes de travail sécuritaires. En tout temps, essayez de comprendre pourquoi la personne pose ces gestes, utilise tel outil ou opte pour une méthode de travail particulière.

Autres facteurs. Cette section permet d'aller plus loin que la considération des postures de travail et d'examiner d'autres éléments pouvant contribuer aux risques de TMS : présence – ou non – d'équipements de manutention, aménagement du poste ainsi que l'organisation du travail.

4. Explorer les pistes de solutions

Après l'observation du travail et l'appréciation des risques, vous êtes en mesure de trouver des pistes de solutions intéressantes. Dans plusieurs cas, l'équipe de travail en aura

déjà identifié quelques-unes. Les idées ne manqueront sûrement pas et vous devrez évaluer la meilleure option en fonction de l'élimination ou de la réduction des risques, de la facilité de réalisation technique ou des coûts.

Les roues sont-elles trop lourdes? Pourquoi ne pas utiliser un lève-roue ou travailler au sol? Mais avant d'implanter une solution à grande échelle, il faut bien l'analyser et même l'essayer pour s'assurer de ne pas engendrer d'autres contraintes.

5. Implantation et suivi

Un plan d'action est toujours utile pour faire le suivi des solutions retenues et éviter que tous les efforts déployés par l'équipe ne tombent dans l'oubli.

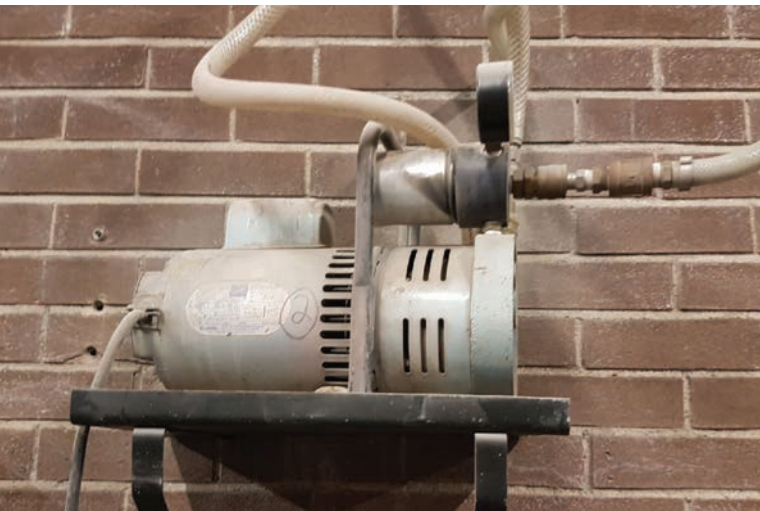
Ce tout nouvel outil diagnostique des TMS est maintenant disponible sur notre site Web à autoprevention.org, dans le menu Dossiers techniques, sous le thème Ergonomie.



Assez d'air dans votre masque?

par **Martine Charette**, conseillère en hygiène industrielle
Jacques Crête, technicien en hygiène industrielle et **Pierrot Pépin**, hygiéniste du travail, RSPSAT*

La pompe à air ambiant doit fournir un débit d'air neuf suffisant pour maintenir en pression positive l'alimentation d'air à l'appareil de protection respiratoire (APR). Souvent difficile à percevoir, un apport d'air insuffisant se traduit généralement par la présence de buée ou de condensation dans l'APR. Un débit d'air trop faible n'offrira pas la protection adéquate et exposera l'utilisateur aux contaminants présents lors des travaux. Dans de tels cas, il y a de sérieuses améliorations à apporter à l'installation ou à l'entretien de la pompe à air ambiant puisque la santé est en cause.



GENEVÈVE TALLEFER

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (art. 45) prévoit des débits d'air à respecter dans le Guide des appareils de protection respiratoires utilisés au Québec (tableau 1). Les pompes à air ambiant sont conçues pour rencontrer ces exigences dans la mesure où les conditions gagnantes d'installation et d'entretien sont respectées.

APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE	DÉBIT MINIMAL	DÉBIT MAXIMAL
Masque ou demi-masque	115 L/min	425 L/min
Cagoule	170 L/min	425 L/min

Tableau 1

PUISSANCE POMPE	DÉBITS DU FABRICANT	NOMBRE ET TYPE D'APR RECOMMANDÉS
½ HP	115 à 175 L/min	1 pièce faciale ajustée**
¾ HP	280 L/min	2 pièces faciales ajustées** ou 1 cagoule
1 ½ HP	450 L/min	3 pièces faciales ajustées** ou 2 cagoules

Tableau 2

TYPE ET NOMBRE D'APR ALIMENTÉS EN AIR

En considérant les exigences réglementaires précédentes, c'est la puissance de la pompe à air ambiant qui détermine le nombre et le type d'APR alimentés en air simultanément. Plus cette puissance est élevée, plus il est possible d'intégrer des jonctions d'alimentation vers des APR. Par exemple, les pompes de ½ HP peuvent alimenter un seul APR à la fois (tableau 2).

TOLÉRANCE 0 SUR L'ODEUR

L'air d'alimentation doit être exempt d'odeur. Un conduit perforé ou contenant de l'eau de condensation qui achemine des odeurs à l'APR doit être immédiatement remplacé.

La prise d'air doit être localisée dans un lieu exempt d'odeur et de contaminants.

Assurez-vous régulièrement qu'il n'y a pas de nouvelles sources de contamination à proximité de la prise d'air.

VALVE DE SURPRESSION

Pour prévenir tout dommage dû à une surpression, les pompes à air ambiant sont équipées d'une valve de sécurité ajustée en usine à 15 lb/po² (psi). Si vous souhaitez réduire la pression de cette valve, cela peut diminuer le débit d'alimentation en air. Il est conseillé de s'informer auprès du fabricant avant de faire un tel ajustement.

* : Réseau de la santé publique en santé au travail

** : « Pièce faciale ajustée » comprend le demi-masque ou le masque complet

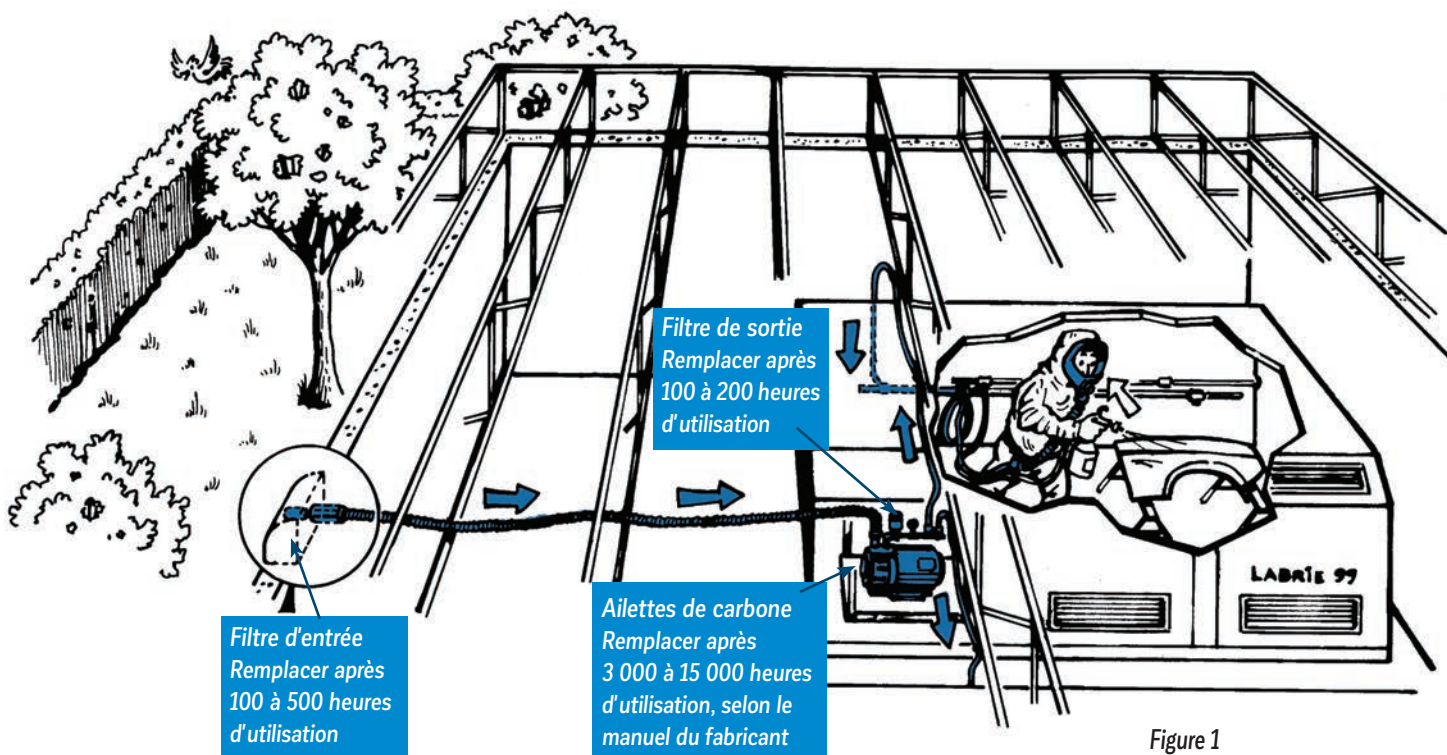


Figure 1

LONGUEUR DES CONDUITS ET RACCORDS

La longueur maximale des conduits d'alimentation ne doit pas dépasser 90 mètres (295 9/32 pieds), ce qui inclut la portion comprise entre la prise d'air et l'APR. S'il vous est possible de limiter cette longueur, vous optimiserez ainsi le débit d'alimentation à l'APR. Tout le système d'alimentation d'air doit provenir du même fabricant.

Il est important d'avoir un nombre minimal de raccord pour favoriser l'écoulement d'air dans les conduits. Ainsi, un conduit de 30,48 mètres (100 pieds) est préférable à deux de 15,24 mètres (50 pieds).

Les raccords et les conduits doivent avoir un diamètre intérieur compatible. Ceux provenant des compresseurs d'atelier ou des pistolets de pulvérisation sont trop petits et non conçus pour cet usage. Vous éviterez donc d'importantes restrictions d'écoulement d'air en utilisant les raccords et les conduits fournis par le fabricant.

ENTRETIEN

Tout comme la cabine à peinture, les filtres colmatés entraînent une restriction importante sur le débit d'air. Le remplacement des filtres à la prise d'air et à la sortie de la pompe aux fréquences prévues par le fabricant est essentiel. Cet entretien sera plus aisé si la pompe se trouve à un endroit facilement accessible (figure 1).

Les ailettes de carbone du moteur peuvent avoir une durée de vie utile variable selon les marques de pompes, surtout si l'utilisation est intense. **Le manuel d'entretien de la pompe à air ambiant doit servir de référence pour les inspections et les remplacements de pièces.**

Bien qu'il soit possible de mesurer le débit d'air, l'adoption des conditions gagnantes précitées demeure toute de même une action incontournable pour atteindre les exigences réglementaires.

5

FORMATIONS EXPRESS EN LIGNE

les principaux risques et les solutions

- Maniement sécuritaire des roues
- Utilisation des ponts élévateurs à deux colonnes
- Troubles musculosquelettiques aux membres supérieurs
- Bruit et surdité professionnelle
- Les indispensables en SST

autoformation.org

Cet article, vous pouvez vous en servir...

- pour votre dialogue de sécurité
- pour vos rencontres de CSS
- pour votre tournée d'observation

Regardez où vous mettez les pieds!

par **Josée Sabourin**, coordonnatrice, communications et relations publiques
en collaboration avec **Daniel Thibault**, président et designer industriel, Solutions Altiplato inc.

Savez-vous que les chutes et les glissades au travail constituent une source importante d'accidents? Par chute, nous sous-entendons toutes les situations, comme marcher sur un objet, heurter un objet, glisser ou trébucher, qui occasionne une perte d'équilibre sans nécessairement tomber à proprement parlé. En 2014, selon la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), 24 % des accidents dans le secteur des services automobiles étaient causés par des chutes, soit 475 accidents. Il reste que, même sans tomber, les conséquences peuvent s'avérer graves et mener à des lésions permanentes.

RESTEZ VIGILANT

Il est facile d'éviter certains types de chutes. En portant une attention particulière à son environnement de travail, les risques de chute, de glissade, de trébuchement ou de heurt peuvent être **éliminés à la source**.

- Garder le lieu de travail propre.
- Réparer les planchers abîmés au besoin.
- Ranger les outils et les boyaux afin de libérer le sol.
- Désencombrer les espaces de circulation.
- Éclairer les lieux de manière adéquate.
- Ramasser tout déversement de liquides au sol.

Dans certains cas, le danger ne peut être éliminé, mais il peut être **contrôlé** en avisant les personnes des risques.

- Indiquer les inégalités du plancher, les changements de hauteur du plafond, les objets présentant un risque de heurt.

- Avoir les équipements appropriés, comme un marchepied pour travailler en hauteur. Ceux-ci doivent être vérifiés régulièrement afin de s'assurer qu'ils sont en bon état et toujours fonctionnels.
- Prévoir des endroits pour ranger les équipements afin qu'ils ne deviennent pas encombrants lors d'autres tâches.

PENSEZ SÉCURITÉ

Qui n'a jamais pris un bidon pour grimper? Dans tous les cas, méfiez-vous des objets de la vie courante tels que les caisses de lait, les bidons d'huile, etc. Ils semblent faire l'affaire, mais ils ne sont pas conçus pour supporter le poids d'un être humain, ni pour offrir une excellente stabilité. Un accident a donc plus de chances de se produire.

Voici quelques points à considérer si vous devez utiliser un marchepied ou un autre équipement pour être plus haut, même pour une courte durée.

- Vérifier qu'il soit en excellente condition d'usage, sans déféctuosité.
- Vérifier qu'il soit stable, peu importe où vous vous trouvez sur celui-ci.
- S'assurer que la surface de contact au sol soit la plus grande possible.



ISTOCKPHOTO.COM/FERTING

Ce protecteur de miroir très visible avise les travailleurs circulant dans l'atelier du danger, en plus de protéger la personne en cas de collision.



GERALD GAUTHIER

Le choix s'est porté sur un marchepied modulaire. En ajoutant ou en enlevant une partie du marchepied, la hauteur change et permet d'effectuer une tâche différente.



DANIEL THIBAUT



Il existe plusieurs modèles possédant chacun des avantages et des inconvénients à évaluer selon vos besoins.

- S'assurer de dégager le sol aux alentours de l'équipement pour éviter de chuter en heurtant un objet lors de la descente.

Lors de l'achat d'équipements pour le travail en hauteur, voici quelques recommandations.

- Choisir un marchepied qui peut supporter 500 livres (227 kg).
- Évaluer les besoins afin d'acheter le modèle le plus approprié. Il faut éviter qu'il induise des positions contraignantes.
- Si possible, choisir un équipement modulaire qui peut avoir plusieurs ajustements



PHOTOS : MARTINE CHARETTE

afin de convenir à plus d'une activité et à la taille des personnes.

- S'assurer que les marches sont d'hauteur constante l'une par rapport à l'autre.
- Opter pour des équipements ayant des bandes antidérapantes sur les marches.
- Dans le cas où le marchepied a plusieurs marches et excède la hauteur de 24 pouces (61 cm), il est recommandé de le doter d'une rampe ou d'un garde de corps.

En tout temps, la stabilité de vos pieds est gage de sécurité.



Quoi faire avec les écrous de roue?

Il arrive que vous déposiez les écrous de roue sur les patins du pont élévateur et qu'ils tombent au sol? Évitez de vous pencher inutilement en utilisant ce plateau aimanté. Il en existe de différentes grosseurs et formes et le coût est d'environ 10 \$.

LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Obtenez rapidement les bonnes réponses en consultant les spécialistes

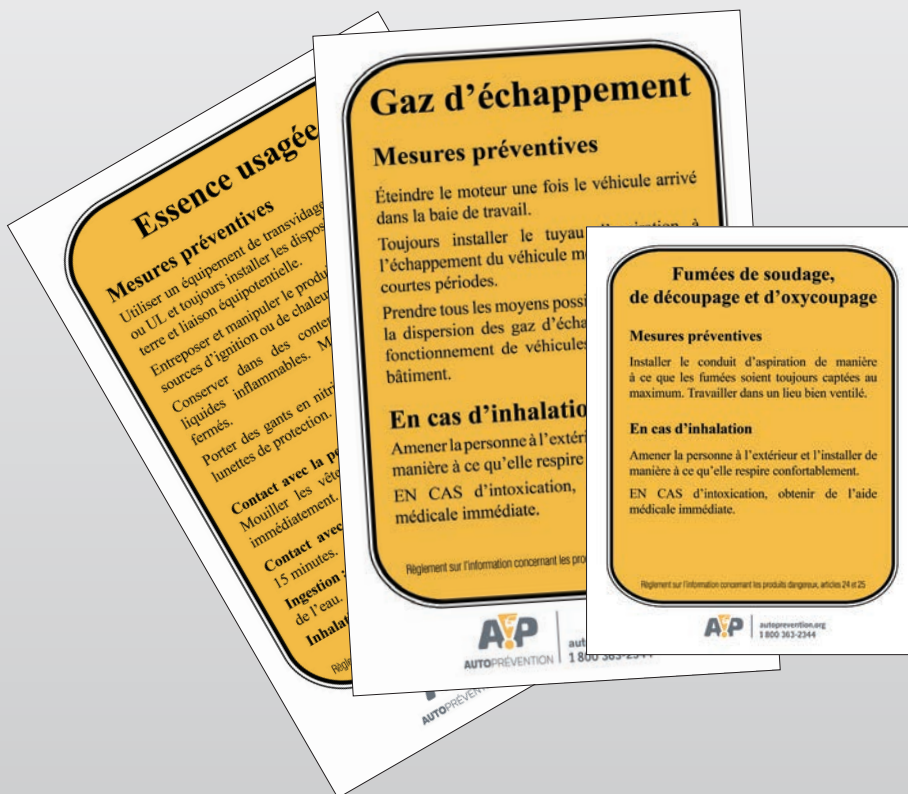


AUTOPRÉVENTION
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

autoprevention.org
1 800 363-2344

AFFICHAGE DES DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

La nouvelle réglementation
sur le SIMDUT a introduit l'affichage
de données de sécurité, un moyen d'information
qui permet d'indiquer la présence d'émissions
fugitives et de résidus dangereux dans
le lieu de travail.



**Auto Prévention a
conçu pour vous
3 autocollants afin de
vous aider
à vous conformer
à cette nouvelle
exigence.**

Commandez-les!

info@autoprevention.org

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Web, dans le menu
Dossiers techniques, sous le thème Risques pour la santé, onglet SIMDUT 2015.**



AUTOPRÉVENTION
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

autoprevention.org | 1 800 363-2344

8, rue de la Place-du-Commerce,
bureau 150
Brossard (Québec)
J4W 3H2

Poste publication : 40038612